

**DAJI/2018/Décision/Tarifs/23**

Décision portant approbation des tarifs d'inscription au colloque «3<sup>ème</sup> Ecole d'été sur la pratique du droit international des droits de l'homme»

**Le Président d'Aix-Marseille Université**

Vu le Code de l'Education,  
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,  
Vu la délibération n° 2016/01/19-03 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

**DÉCISION**

**Article 1 :**

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque «3<sup>ème</sup> Ecole d'été sur la pratique du droit international des droits de l'homme» organisé par le Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires (CERIC).

Ce colloque aura lieu du 18 au 29 juin 2018.

Les tarifs s'élèvent à :

	Inscription jusqu'au 28 février 2018	Inscription à compter du 01 mars 2018
Etudiants	391,67 € HT / 470 € TTC	483,33 € HT / 580 € TTC
Demandeurs d'emploi et étudiants boursiers	158,33 € HT / 190 € TTC	158,33 € HT / 190 € TTC
Professionnels	516,67 € HT / 620 € TTC	625 € HT / 750 € TTC

**Article 2 :**

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, 05 mars 2018

  
**Yvon Berland**  
Président d'Aix-Marseille Université

